

La commission « fleurissement » contribue à l'embellissement et à l'amélioration de notre cadre de vie .
Elle souhaite inciter les habitants, les commerces et les entreprises à participer à ces actions et organise un :

Concours communal, balcons et jardins fleuris 2021

Participez à l'embellissement de votre commune !
Inscrivez-vous à l'accueil de la mairie en remplissant le bulletin d'inscription ci-après

La clôture des inscriptions est fixée au : 21 mai 2021.



Règlement du concours communal de fleurissement de Dampierre

Modalités de participation

- Le concours est gratuit et ouvert à **tous les habitants** (à l'exception des membres du conseil municipal et des membres du jury), sur inscription préalable, sous réserve que les espaces fleuris et jardins soient **visibles depuis la voie publique**. L'évaluation des réalisations se fera d'ailleurs depuis la rue.
- Les jardins inscrits au concours sont susceptibles d'être photographiés et les photos publiées sur le site de la commune ou par voie de presse locale.

Inscription au concours

- Les participants au concours peuvent s'inscrire jusqu'au **21 mai 2021** en remplissant le formulaire téléchargeable en page d'accueil du site de la commune ou disponible en version papier au secrétariat.
- Les membres du jury se réservent la possibilité de proposer aux occupants d'habitation remarquable par son fleurissement d'y participer.

Composition du jury

- Le jury est composé de membres de la commission fleurissement et embellissement (élus et habitants) et présidé par Caroline Meyer.
- Le jury procédera à deux évaluations du fleurissement dans la saison, la première mi- juin, la seconde début août.

Catégories de fleurissement

Catégorie 1 : espaces privatifs (jardins, terrasses, balcons, fenêtres) des particuliers

Catégorie 2 : commerces, établissements et entreprises.

Critères d'évaluation :

L'aspect général du fleurissement et sa visibilité depuis la voie publique sera le principal critère d'évaluation.

Les mesures originales entreprises pour la création de l'espace et des compositions seront appréciées ainsi que celles utilisées pour économiser l'eau (paillage, récupération de l'eau, compostage, goutte à goutte), le choix des végétaux utilisés (plantes locales, économes en eau)

Le jury se déplacera deux fois dans la saison estivale et établira une moyenne pour chaque participant.

Publication des résultats et attribution des prix

Courant **septembre**, la commission réunira tous les participants autour d'un verre de l'amitié (si la crise sanitaire le permet) et procédera à la proclamation des résultats. Chacun recevra un diplôme attestant de sa participation à cette 4^{ème} édition du concours de fleurissement.

Les **lauréats de chaque catégorie** recevront leur récompense sous forme de bon d'achat à utiliser en jardinerie, chez l'un de nos fournisseurs.

Les résultats seront publiés sur le site de Dampierre et par voie de presse locale.

La participation au concours implique l'acceptation des termes de ce règlement.

✂.....

Bulletin d'inscription
au concours « Embellissons notre village ! »
(A déposer en mairie avant le 21 mai 2021)

Nom Prénom :

Adresse

.....

Tél / mail:.....

(Pour informations et contact du jury avant passage)

La commission fleurissement vous adresse ses remerciements pour votre participation qui contribue à faire de Dampierre un village où il fait bon vivre !

En m'inscrivant au concours organisé par la commission fleurissement de Dampierre, je reconnais avoir pris connaissance du règlement et l'approuve.

Fait à Dampierre, le/...../202..
Signature